

RAPPORT ANNUEL 2005 – 2006

T A B L E R O N D E
M A N I T O B A I N E

S U R L E

D É V E L O P P E M E N T
D U R A B L E

Table ronde des jeunes du Manitoba
pour le développement durable



Manitoba 

RAPPORT ANNUEL 2005 – 2006

T A B L E R O N D E
M A N I T O B A I N E

S U R L E

**D É V E L O P P E M E N T
D U R A B L E**

(1^{ER} AVRIL 2005 – 31 MARS 2006)

Table ronde des jeunes du Manitoba
pour le développement durable



TABLE DES MATIÈRES

Message du président	1
Introduction	2
Table ronde manitobaine sur le développement durable	3
Fonctions de la Table ronde manitobaine.....	3
Pouvoirs de la Table ronde manitobaine	3
Membres de la Table ronde manitobaine.....	5
Priorités et activités de la Table ronde manitobaine	22
Comités de la Table ronde manitobaine	24
Bourse pour le développement durable.....	26

ANNEXE I

Principes et directives de développement durable	27
--	----

MESSAGE DU PRÉSIDENT

L'honorable John Harvard
Lieutenant-gouverneur du Manitoba
Palais législatif, bureau 235
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8

Monsieur le Lieutenant-Gouverneur,

Le présent rapport marque, pour la Table ronde manitobaine sur le développement durable, une année de plus au cours de laquelle elle a rempli son rôle unique, prescrit par la *Loi sur le développement durable*, qui consiste à fournir des conseils et des recommandations au gouvernement en conformité avec ladite *Loi*.

Cette année, les membres de la Table ronde manitobaine sur le développement durable ont eu le plaisir d'attribuer des bourses totalisant 5 000 \$ à deux étudiants de la province dont les recherches dans le domaine du développement durable visent l'équilibre social, environnemental et économique. L'un des projets de recherche, qui fait partie d'un programme d'études supérieures, porte sur la restauration des prairies à herbes hautes à Winnipeg et dans les environs, alors que l'autre est une étude des principes de développement durable qui comporte un volet axé tout particulièrement sur la participation et l'éducation du public, et sur la conservation de l'environnement. Ces projets de recherche aideront le Manitoba à mieux réaliser ses objectifs en matière de durabilité et garantiront que les générations futures participent activement à ce mouvement.

J'ai le plaisir de vous soumettre le Rapport annuel 2005-2006 de la Table ronde manitobaine sur le développement durable.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Lieutenant-Gouverneur, mes salutations distinguées.

Le président,



Stan Struthers

INTRODUCTION

La Table ronde manitobaine sur le développement durable a été créée le 1^{er} juillet 1998, à la proclamation de la *Loi sur le développement durable*. Le présent document constitue le *Rapport annuel 2005-2006* de la Table ronde manitobaine, comme le prévoit l'article 4 de la *Loi*. Il s'agissait du premier mandat de la Table ronde manitobaine constituée de nouveaux membres.

Ce premier mandat a servi à établir les priorités du groupe, à comprendre les politiques et les rouages du gouvernement au moyen d'exposés pertinents et à formuler des recommandations stratégiques relativement aux politiques gouvernementales et aux publications, par exemple la Stratégie de développement durable et le *Rapport provincial sur la durabilité*.

Six comités ont été formés, selon les domaines d'intérêt des membres et des priorités fixées, notamment le comité d'examen de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*, le comité de gestion des déchets, le comité du bâtiment durable, le comité du changement climatique et de l'énergie de substitution, le comité de gestion des ressources hydriques et le comité de l'agriculture.



Table ronde manitobaine sur le développement durable.

TABLE RONDE MANITOBAINE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Table ronde manitobaine sur le développement durable est un organisme consultatif du gouvernement du Manitoba. Elle a pour rôle de conseiller les décideurs et de les aider à prendre des décisions judicieuses en matière d'environnement et de développement économique et social. La Table ronde manitobaine fait partie intégrante de la Stratégie de développement durable de la province.

Les membres de la Table ronde manitobaine sont nommés par décret, par le ministre de la Conservation. Les membres de la Table ronde manitobaine, qui réunissent une expérience et des compétences diverses et représentent différents secteurs et régions de la province, contribuent à l'application judicieuse et éclairée de stratégies de développement durable dans tous les domaines de l'administration publique. Afin d'affirmer l'engagement du gouvernement envers le développement durable et les responsabilités interministérielles quant à la mise en œuvre, la Table ronde manitobaine compte huit ministres du gouvernement du Manitoba.

Au cours de l'exercice 2005-2006, la Table ronde manitobaine comptait 35 membres, dont le ministre de la Conservation, nommé président du groupe. Les membres de la Table ronde manitobaine se sont réunis à trois reprises durant l'exercice, comme le prévoit la *Loi sur le développement durable*.

FONCTIONS DE LA TABLE RONDE MANITOBAINE

Les fonctions de la Table ronde manitobaine, telles que les définit la *Loi sur le développement durable*, sont comme suit :

- sensibiliser la population du Manitoba au développement durable et lui en faire comprendre la signification;
- coopérer avec les organisations du secteur public provincial, l'industrie privée, les organismes non gouvernementaux et la population afin de partager connaissances et expériences;
- revoir les principes et directives de développement durable pour s'assurer que ceux-ci sont complets et d'actualité;

- donner des conseils sur l'élaboration de la Stratégie de développement durable et la revoir;
- donner des conseils sur l'élaboration et la révision des indicateurs de durabilité;
- à la demande du ministre, revoir les politiques, lois, règlements ou programmes existants ou proposés, afin d'assurer qu'ils respectent les principes et directives, et rendre compte de cet examen au ministre tout en lui faisant des recommandations;
- créer des mécanismes de suivi et évaluer la mise à exécution de stratégies et d'activités de développement durable;
- accomplir les autres tâches ou exercer les autres activités liées au développement durable que lui confie le ministre.

POUVOIRS DE LA TABLE RONDE MANITOBAINE

La Table ronde manitobaine peut :

- établir ses propres règles de procédure, notamment celles qui régissent ses comités;
- déterminer, promouvoir et encourager les projets et les activités qui constituent des exemples de pratiques de développement durable;
- organiser, commanditer et soutenir des colloques, des ateliers et des conférences portant sur le développement durable;
- réaliser des études et des enquêtes, et formuler à l'intention du ministre des conseils et des recommandations sur des questions relatives au développement durable autres que toute question comportant la collecte de données pour déterminer si certaines personnes ou certains organismes respectent les dispositions de la *Loi* et les règlements y afférents;
- publier des rapports et autres documents;
- faire tout le nécessaire pour s'acquitter de ses fonctions aux termes de la *Loi sur le développement durable*.



MEMBRES DE LA TABLE RONDE MANITOBAINE

(Au 31 mars 2006)

M. STAN STRUTHERS - PRÉSIDENT

Ministre de la Conservation

Député de Dauphin-Roblin à l'Assemblée législative

M. Struthers a été élu pour la première fois à l'Assemblée législative en 1995, comme député de Dauphin. Il a par la suite été réélu comme député de Dauphin-Roblin en 1999 et en 2003. Au cours de son premier mandat, il a été porte-parole des Ressources naturelles et porte-parole adjoint de l'Agriculture pour le NPD. Plus récemment, il a occupé la fonction d'adjoint législatif du ministre de la Santé, M. Dave Chomiak. Il a été nommé ministre de la Conservation en novembre 2003.

M. Struthers est un diplômé de l'école secondaire régionale de Swan Valley de 1977. Il a obtenu un baccalauréat ès lettres et un baccalauréat en éducation à l'Université de Brandon, et une maîtrise en éducation à l'Université du Manitoba.

La carrière en éducation de M. Struthers, qui a débuté dans la réserve de Norway House, l'a conduit vers des postes d'enseignement dans la région des Parcs, où il a occupé, pendant deux ans, le poste de directeur de l'école secondaire Rorketon. Il habite à Dauphin et est actif dans sa collectivité. Il est notamment membre de la Fédération canadienne de la faune, de la Chambre de commerce de la ville et du district de Dauphin. Il fait également du bénévolat pour la patrouille de citoyens.

M. STEVE ASHTON

Ministre de la Gestion des ressources hydriques

Député de Thompson à l'Assemblée législative

M. Steve Ashton a été élu pour la première fois à l'Assemblée législative en 1981. Il a été réélu au cours des élections générales de 1986, 1988, 1990, 1995, 1999 et 2003. En octobre 1999, M. Ashton a été nommé ministre de la Voirie et des Services gouvernementaux, aujourd'hui appelé ministère des Transports et des Services gouvernementaux. En juillet 2000, il a été nommé ministre chargé de l'application de la *Loi sur la Commission de régulation du jeu* et en octobre 2001, ministre délégué aux Mesures d'urgence. En septembre 2002, M. Ashton a été nommé ministre de la Conservation et en novembre 2003, il devenait le premier ministre du nouveau ministère de la Gestion des ressources hydriques et, à ce titre, il est maintenant responsable de toutes les initiatives concernant la gestion de l'eau, le seul ministère au Canada qui soit entièrement consacré à la gestion des ressources hydriques.

M. Ashton est un diplômé du collège R.D. Parker à Thompson. Il a obtenu un baccalauréat ès arts avec spécialisation en sciences politiques à l'Université du Manitoba ainsi qu'une maîtrise en économie de l'Université Lakehead.

M. PETER BJORNSON

Ministre de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse

Député de Gimli à l'Assemblée législative

M. Peter Bjornson a toujours vécu dans la région d'Entre-les-Lacs. Enseignant de profession, il a consacré 13 années de sa vie à ses élèves. L'engagement de M. Bjornson sur le plan scolaire a été marqué par son travail d'instructeur de volley-ball et de basket-ball, son soutien au conseil étudiant, de même que par son apport aux politiques sur l'alcool et les drogues, à l'amélioration de l'enseignement et aux comités de discipline. Son expérience comme conseiller municipal de la ville de Gimli lui a permis d'acquérir une précieuse connaissance de la gestion publique locale. Pendant son mandat, il a aussi joué un rôle clé dans l'amalgame historique de la ville et de la municipalité rurale de Gimli.

M. Bjornson est issu d'un foyer où l'engagement communautaire était la règle et non l'exception. Il a fait partie du Restitution and Reconciliation Committee for Youth Justice de la ville et du district de Gimli et a été président du Club Kinsmen de Gimli. Il a coprésidé deux campagnes de collecte de fonds organisées par le Club Kinsmen pour l'établissement d'un nouveau centre de santé. En outre, M. Bjornson a représenté la ville de Gimli au sein du Service des loisirs de Gimli, du Comité du Festival islandais, du Conseil consultatif des jeunes de Gimli, du Comité des Jeux d'été de l'Ouest canadien, du Comité de prévention des incendies de Gimli, du Comité du port de Gimli et du Comité de la fête du Canada. Il a, de plus, été président du Comité des loisirs et des parcs de Gimli.

M. DAVE CHOMIAK

Ministre de l'Énergie, des Sciences et de la Technologie

Député de Kildonan à l'Assemblée législative

Actuellement ministre de l'Énergie, des Sciences et de la Technologie, Dave Chomiak était auparavant ministre de la Santé. Il a été élu pour la première fois aux élections générales de 1990, puis il a été réélu aux élections de 1995, 1999 et 2003. Auparavant, il était avocat dans un cabinet privé.

M. Chomiak a été un membre actif de sa collectivité, entre autres, il a été membre du Hoosli Ukrainian Male Choir et du conseil du Rusalka Dance Ensemble, ainsi que grand-frère au sein de la Big Brothers Association of Manitoba. Né dans le quartier Nord de Winnipeg, il habite dans le quartier de Kildonan-Ouest.

M. RON LEMIEUX

Ministre des Transports et des Services gouvernementaux

Député de La Vérendrye à l'Assemblée législative

M. JIM RONDEAU

Ministre de l'Industrie, du Développement économique et des Mines

Député d'Assiniboia à l'Assemblée législative

M. Rondeau a été élu pour la première fois à l'Assemblée législative comme député d'Assiniboia aux élections provinciales de 1999. Il a été nommé adjoint législatif du vice-premier ministre et ministre des Affaires intergouvernementales en 2002. Il a fait partie de divers comités et groupes de travail à l'échelle provinciale.

Avant d'entamer sa carrière politique, M. Rondeau a mené une longue carrière en éducation. Il est titulaire d'un baccalauréat en éducation de l'Université de Winnipeg et il a également terminé des études post-baccalauréales à l'Université du Manitoba. Il a enseigné aux écoles de Norway House et de Cranberry Portage et il a été chargé de cours à l'Université de Winnipeg. Il est plus tard devenu coordonnateur de l'éducation des adultes et du travail au sein de la Division scolaire Frontier, où il a joué un rôle de premier plan dans l'établissement de 18 centres d'apprentissage pour adultes et de bibliothèques dans toute la province. M. Rondeau a aussi créé un programme de transition de l'école au travail primé, pour les jeunes de la région du Nord du Manitoba. Son travail d'éducateur, à tous les niveaux du système des écoles publiques, est gage de son dévouement envers l'éducation permanente au Manitoba.

M. Rondeau a toujours été un bénévole engagé et désireux d'aider sa collectivité. Il a fait partie du service d'ambulance de Cranberry Portage et il s'est engagé dans les services bénévoles de l'Ambulance Saint-Jean.

M. SCOTT SMITH

Ministre des Affaires intergouvernementales et du Commerce

Député de Brandon Ouest à l'Assemblée législative

Ministre chargé de l'application de la *Loi sur la réglementation des alcools*

Ministre chargé de l'application de la *Loi sur la Corporation manitobaine des loteries* et ministre responsable des Mesures d'urgence

Le 12 octobre 2004, le premier ministre, M. Gary Doer, a annoncé la nomination de M. Scott Smith au poste de ministre des Affaires intergouvernementales et du Commerce. Le ministre Smith a également conservé la responsabilité de l'application de la *Loi sur la Corporation manitobaine des loteries* et le portefeuille des Mesures d'urgence. Auparavant, il a été ministre de l'Industrie, du Développement économique et des Mines, ministre des Transports et des Services gouvernementaux et ministre de la Consommation et des Corporations. Il a été élu à l'Assemblée législative pour la première fois lors des élections générales de septembre 1999 et il a été réélu en juin 2002.

Avant d'être élu député de Brandon Ouest, M. Smith était conseiller municipal pour la Ville de Brandon, où il a occupé divers postes y compris les suivants : président de la commission d'examen des subventions, président du groupe de travail sur l'appauvrissement et président du comité d'étude sur les taxis. Il a également été membre du Recreation Centre Review Committee, de la chambre de commerce de Brandon, du Brandon Economic Development Board, de la Zone d'amélioration commerciale du centre-ville et du conseil administratif du Brandon Family YMCA. Il a aussi été trésorier du conseil d'administration du centre Keystone de Brandon.

M^{ME} ROSANN WOWCHUK

Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Initiatives rurales

Vice-première ministre

Députée de Swan River à l'Assemblée législative

M^{me} Rosann Wowchuk est ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Initiatives rurales et vice-première ministre de la province. Elle a été élue députée de Swan River pour la première fois en 1990, puis elle a été réélue aux élections générales de 1995 et de 1999. Le 5 octobre 1999, elle a été nommée ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation. À sa réélection le 3 juin 2003, elle a été nommée ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Initiatives rurales et vice-première ministre. Elle a également été ministre des Affaires intergouvernementales et du Commerce à deux reprises.

M^{me} Wowchuk œuvre depuis longtemps au sein de la collectivité. En effet, avant d'être élue à la législature provinciale, elle était conseillère et sous-préfet du district d'administration locale de la Montagne. M^{me} Wowchuk a siégé à plusieurs conseils, notamment le Swan River Hospital and Ambulance Committee, le Cowan Community Centre et le club 4-H.

M. Rob Altemeyer

Député de Wolseley à l'Assemblée législative

Winnipeg (Manitoba)

M. Rob Altemeyer est élu pour la première fois à l'Assemblée législative du Manitoba le 3 juin 2003. Il apporte une combinaison essentielle d'expérience politique et communautaire dans son rôle de député de Wolseley.

L'engagement profond de M. Altemeyer en ce qui a trait à la justice sociale et aux causes environnementales remonte au temps de ses études universitaires. Il joue un rôle clé dans la mise sur pied de programmes de recyclage à l'Université du Manitoba, où il devient le premier coordonnateur de la prévention des déchets. M. Altemeyer devient cofondateur du Global Change Game (jeu du changement mondial), où il offre toujours ses services bénévoles. Chaque année, il agit également comme coordonnateur du compostage lors du Winnipeg Folk Festival. Actif depuis longtemps dans les domaines du commerce équitable et de la paix, et au sein du mouvement contre la mondialisation, M. Altemeyer a siégé pendant deux ans comme premier représentant des jeunes au conseil national du Conseil des Canadiens.

M. Altemeyer a été nommé vice-président du caucus par ses collègues et il est également président du Urban Caucus. Il a été nommé à diverses initiatives gouvernementales aussi variées que le changement climatique, le logement dans les centres urbains et le gouvernement en ligne.

M^{me} Marilyn Brick

Députée de Saint-Norbert à l'Assemblée législative

Winnipeg (Manitoba)

M^{me} Marilyn Brick a été élue députée à l'Assemblée législative du Manitoba le 3 juin 2003. Elle empreint son rôle de députée d'un intérêt marqué pour le paysage urbain et de son désir de préserver le paysage naturel pour les générations futures.

Elle est titulaire d'un baccalauréat en éducation physique et d'un certificat en gestion des ressources humaines de l'Université du Manitoba. Au cours des 25 années à l'emploi de la Ville de Winnipeg, elle a occupé divers postes aux Services récréatifs, aux Relations avec les médias et aux Ressources humaines.

Toujours active dans la collectivité locale, elle a été présidente du Richmond Kings Community Centre, membre du conseil d'administration de la Manitoba Parks and Recreation Association et membre du conseil d'administration du King's Park Daycare. Elle est aussi cofondatrice du Daycare Advocacy Group - Concerned Parents for Childcare Manitoba Inc., dont elle a également été secrétaire. Pour ses multiples efforts comme bénévole, la

Croix-Rouge lui a décerné une distinction honorifique pour son service exceptionnel en tant qu'instructrice entraîneuse volontaire de l'organisme.

En reconnaissance de son rôle actif et de ses talents, le premier ministre, M. Gary Doer, lui a confié la vice-présidence du groupe de travail Des enfants en santé, pour un avenir en santé. Les recommandations contenues dans le rapport sont actuellement mises à exécution. Elle est également présidente de trois comités à l'Assemblée législative, soit le Comité des affaires intergouvernementales, le Comité des ressources humaines et le Comité du développement social et économique. Elle a déployé beaucoup d'efforts pour assurer la préservation de la nature en aidant des regroupements communautaires à créer des sentiers pédestres et en encourageant les gens à mener des vies saines et actives.

M. JIM BECKTA

Agriculteur biologique

Winnipeg (Manitoba)

La découverte du *Whole Earth Catalogue*, en 1970, a orienté le reste de la vie de M. Beckta. Au cours des années subséquentes, il a cherché des moyens de vivre dans la simplicité. À la fin des années 70, par le biais de CUSO, il a passé deux ans dans la jungle bolivienne où il a travaillé avec les paysans dans le domaine de la technologie appropriée. Par la suite, il a participé à une coopérative urbaine-rurale à Vancouver, où il a donné des exemples et offert son leadership en matière de technologie simple de conservation de l'énergie.

De 1982 à 1989, il a œuvré en Tanzanie au développement technique de villages et à l'administration du financement de petits projets pour CUSO/ACDI. Depuis 1989, il habite le quartier de Charleswood, à Winnipeg, où il se livre à des travaux de rénovation intérieure, d'ébénisterie et de culture biologique de plantes.

M^{me} Rachel Boone

Écologiste terrestre, KBM Forestry Consultants Inc.

Winnipeg (Manitoba)

M^{me} Rachel Boone (M. Sc.) habite à Winnipeg où, depuis trois ans, elle remplit les fonctions d'écologiste terrestre à ECOSTEM Ltd., se consacrant essentiellement à des projets d'évaluation d'impact environnemental. Elle a effectué des recherches sur la gestion intégrée des ravageurs dans les systèmes d'agriculture et des études sur la végétation et le sol des forêts. Elle possède également de l'expérience de l'aménagement des forêts après une évaluation d'impact environnemental, ayant étudié la santé des forêts près d'une centrale à charbon, ainsi que la régénération de forêts à la suite de l'exploitation commerciale des

forêts et de feux de forêts. Elle a récemment accepté un nouveau poste de gestionnaire de projet au sein de KBM Forestry Consultants Inc.

M. BRIAN BRAUER

*Vice-président, Conseil de l'environnement de Brandon et la région avoisinante
Brandon (Manitoba)*

M. Brian Brauer est un résident de Brandon qui étudie à l'Université de Brandon. Il se spécialise en histoire et s'intéresse énormément aux questions environnementales, tout particulièrement aux solutions gouvernementales aux problèmes environnementaux. Il est vice-président du Conseil de l'environnement de Brandon et de la région avoisinante, un regroupement qui a milité avec succès pour la mise en application du premier règlement du Manitoba sur l'utilisation de pesticides à des fins cosmétiques.

M^{ME} CINDY CHOY

*Architecte stagiaire, présidente des programmes - Section du Manitoba du Conseil du
bâtiment durable du Canada
Winnipeg (Manitoba)*

M^{me} Cindy Choy est titulaire d'une maîtrise de la Faculté d'architecture de l'Université du Manitoba. Elle est architecte stagiaire depuis 1993 et membre de la firme GPP Architecture.

Elle s'intéresse énormément au milieu et aux systèmes naturels. Alliant son amour pour l'environnement et ses antécédents en architecture, elle travaille à la construction et à la restauration de bâtiments durables dans le cadre de ses affectations professionnelles et de ses activités bénévoles au sein de la Section du Manitoba du Conseil du bâtiment durable du Canada, où elle a récemment été membre du conseil d'administration en sa qualité de présidente des programmes.

Elle a également contribué en tant que bénévole à des programmes d'amélioration communautaire, elle a participé à la Winnipeg Building Communities Initiative, à la Wolseley Residents' Association et à Habitat for Humanity et elle a fait du mentorat en tant que membre d'un comité de révision de thèse pour le programme de décoration intérieure de l'Université du Manitoba.

En tant que présidente du comité du bâtiment durable de la Table ronde manitobaine, elle espère promouvoir l'adoption de pratiques liées au bâtiment durable au Manitoba comme personne ayant grandement contribué à la pérennité globale dans la province.

M. CHARLES STUART CLARK

Conseiller principal en politiques gouvernementales à la Banque de céréales vivrières du Canada

Winnipeg (Manitoba)

Génie de l'environnement : fondateur d'Earthbound Environmental Inc., une firme manitobaine d'experts-conseils en gestion des déchets spécialisée en réduction des déchets, surtout en recyclage et en compostage.

Développement international : spécialiste du séchage solaire des aliments (Bangladesh, Vietnam, Népal), fondateur d'UMN Rural Development Centre, à Pokara, au Népal, secrétaire adjoint de l'Afrique pour le Mennonite Central Committee, consultant au sein de l'ACDI, directeur de programme à la Banque de céréales vivrières du Canada, et actuellement conseiller principal en politiques gouvernementales pour la Banque de céréales vivrières du Canada.

M. DEREK DABEE

Défenseur de l'équité et du multiculturalisme

Winnipeg (Manitoba)

M. Derek Dabee travaille pour le ministère de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme. Il a été membre du groupe de travail sur l'équité et la diversité de la ville de Winnipeg et du comité sur la politique d'équité en matière d'emploi dans la fonction publique du Manitoba. Depuis plus de 20 ans, il fait du bénévolat pour la communauté antillaise, s'occupant de questions concernant les droits de la personne, la culture et les sports. Il a été président fondateur du Centre communautaire Burton-Cummings, récipiendaire du Outstanding Volunteer Award for Recreation de la ville de Winnipeg et du Caribbean Council Millennium Award. Il a fait ses études à l'Université de Winnipeg et à l'Université du Manitoba.

M^{ME} LISSA DONNER - VICE-PRÉSIDENTE

Consultante en santé environnementale

Winnipeg (Manitoba)

M^{me} Lissa Donner est chercheuse, écrivaine et gestionnaire des services sociaux et de santé et compte plus de vingt ans d'expérience. Elle s'est taillé une réputation pour ses connaissances en présentation de données en fonction du sexe et dans les enjeux de santé des femmes. Elle œuvre également dans d'autres domaines, notamment la santé de la population, la santé professionnelle et environnementale, la santé mentale, les services de santé communautaires, les problèmes d'invalidité et les politiques sociales. Son expérience s'étend à la conception, à la réalisation et à l'évaluation de programmes. Elle est membre du conseil d'administration de Prévenir le cancer maintenant, un nouvel organisme national

qui œuvre pour susciter la volonté d'éliminer les causes évitables du cancer et pour mettre de l'avant les mesures nécessaires à cette fin. Avant de devenir vice-présidente de la Table ronde manitobaine, elle était membre de la Commission de protection de l'environnement du Manitoba.

M. Zack Gross

Coordonnateur de programme, Conseil manitobain pour la coopération internationale
Sandy Hook (Manitoba)

Depuis 37 ans, M. Zack Gross œuvre dans le domaine de l'aide au développement international et il occupe actuellement le poste de coordonnateur de programme au sein du Conseil manitobain pour la coopération internationale, à Winnipeg. Pendant 25 ans, il a été directeur exécutif du projet Marquis, à Brandon.

Habitant maintenant à Sandy Hook, dans la région d'Entre-les-Lacs, il est président de l'Interlake Voluntarism Initiative, laquelle fait partie d'un réseau provincial de comités communautaires qui s'emploie à renforcer le secteur du bénévolat. Il rédige une rubrique régulière sur les problèmes sociaux et environnementaux mondiaux pour le *Brandon Sun*. En 2002, il a reçu la Médaille du jubilé de la Reine pour ses activités de bénévolat.

M^{me} Angela Heese

Biologiste de la vie aquatique, North-South Consultants
Winnipeg (Manitoba)

M^{me} Angela Heese est diplômée de l'Université du Manitoba et titulaire d'un baccalauréat ès sciences avec spécialisation en gestion environnementale. Avec le ministère des Pêches et des Océans, elle a effectué pendant plusieurs années une recherche en limnologie dans la région des lacs expérimentaux et elle occupe actuellement un poste de biologiste de la vie aquatique à la firme North/South Consultants, à Winnipeg. Elle consacre essentiellement ses travaux d'évaluation aux habitats aquatiques, puis, se fondant sur leur degré de sensibilité au développement et à la construction, elle rédige des rapports d'évaluation de l'impact environnemental et de criblage dans l'espoir de minimiser les répercussions négatives.

M^{me} Kristina Hunter

Chargée de cours dans les domaines de la santé environnementale et du développement durable
Winnipeg (Manitoba)

M^{me} Hunter est chargée de cours à la Faculté de l'environnement, de la terre et des

ressources de Clayton H. Riddell de l'Université du Manitoba. Elle enseigne dans les domaines de la santé environnementale et du développement durable. Elle enseigne également depuis 1999 dans le cadre du programme de maîtrise en administration des affaires.

M^{me} Hunter œuvre activement au sein d'organismes environnementaux communautaires, notamment le Manitoba Eco-Network, la Manitoba Environmental Industries Association, la Friends of Churchill Parkway et la Earth Day Manitoba. Elle a participé à des recherches sur l'environnement et la santé, plus précisément sur la qualité de l'air intérieur et la fumée du tabac dans l'environnement, ainsi que sur la préservation de l'environnement, la restauration et la communication. Elle fait la promotion d'une plus grande imputabilité environnementale dans les établissements d'enseignement postsecondaire.

M^{me} Barbara Katic

Coordonnatrice de l'éducation au sein du programme d'éducation des adultes et d'éducation alternative de la Première nation de Black River

Pinaymootang (Manitoba)

M^{me} Barbara Katic est membre de la Première nation Ojibwe et sa collectivité d'attache est la Première nation Pinaymootang, au Manitoba. Elle est titulaire d'un baccalauréat en éducation de l'Université du Manitoba. Elle occupe actuellement un poste d'enseignante au sein de la Première nation de Black River. Elle est également coordonnatrice du programme d'éducation des adultes et d'éducation alternative de la Première nation de Black River. Elle a rempli plusieurs rôles au sein de la collectivité qui touchaient l'éducation, les questions féminines, la santé, la famille et le développement communautaire.

M^{me} Katic agit également comme consultante pour diverses collectivités de Premières nations de la province. À ce chapitre, ses travaux portent essentiellement sur la création et la réalisation de programmes d'éducation appropriés sur le plan culturel pour les Premières nations, ainsi que sur la formation à la sensibilité culturelle.

Elle a collaboré avec plusieurs groupes autochtones en Amérique du Sud pour faire valoir l'importance d'intégrer la culture et la langue dans le système d'éducation traditionnel. Sa carrière a été centrée sur l'habilitation et l'autonomisation des Premières nations. La poursuite de cet objectif suppose la recherche d'occasions d'éducation et de travail appropriées sur le plan culturel, la défense des Premières nations et le développement communautaire.

M^{me} Roselle Miko

Agente de projet, changement climatique et énergie, Institut international du développement durable

Winnipeg (Manitoba)

M^{me} Roselle Miko effectue présentement un stage au sein du Programme de stages en gestion du gouvernement du Manitoba. Avant de débiter son stage, elle a été agente de projet à l'Institut international du développement durable, où elle était responsable de l'exécution de recherches sur le changement climatique et l'énergie au Canada et à l'étranger. L'un des principaux éléments de ses recherches a porté sur les répercussions du changement climatique et les stratégies d'adaptation au Manitoba.

M^{me} Miko est titulaire d'une maîtrise en gestion des ressources naturelles. Son mémoire traitait des obstacles à la programmation de l'efficacité énergétique pour les groupes à faible revenu. Elle détient des baccalauréats ès arts spécialisé en anglais et en études autochtones. Elle a aussi participé à un projet de recherche conjoint sur la capacité des collectivités à dresser, à adopter et à mettre à exécution des plans pour résoudre les problèmes environnementaux.

Pendant plusieurs années, elle a occupé diverses fonctions à titre bénévole. Depuis quelques années, elle fait partie du comité de planification du DEC/DC de Centraide et est représentante au sein du Joint Faculty Ethics Review Board de l'Université du Manitoba.

Elle s'intéresse énormément au développement durable, entre autres aux questions liées à la gestion de la demande en matière de sécurité de l'énergie, à la justice environnementale, au changement climatique, aux bâtiments durables et à l'approvisionnement durable, ainsi qu'aux enjeux politiques entourant le développement durable.

M^{me} Roxanne Nayar

Diplômée en études environnementales

Winnipeg (Manitoba)

M^{me} Roxanne Nayar est titulaire d'un baccalauréat spécialisé en études environnementales de l'Université du Manitoba. Son mémoire comportait un programme de gestion des déchets pour les Canadian Ultimate Championships de 2005, un événement sportif d'envergure qui attire plus de 1000 concurrents et spectateurs. La mise à exécution du plan pendant les quatre jours qu'a duré l'événement s'est révélée un succès.

Elle rentre d'un séjour à la Grenade où elle a participé à un projet de conservation de tortues d'une durée de dix semaines. Son expérience l'a incitée à poursuivre ses études en biologie marine.

Il s'agit de sa première participation à un comité et à un conseil et elle compte bien observer les interactions entre le gouvernement et les citoyens, afin d'étudier comment le public peut influencer sur les politiques gouvernementales et la prise de décisions.

M^{me} Stephanie Obsniuk

Bénévole, Hôpital Concordia

Winnipeg (Manitoba)

M^{me} Stephanie Obsniuk est bénévole à l'hôpital Concordia.

M^{me} Karen Peters

Chargée de cours en développement communautaire et développement économique communautaire

Winnipeg (Manitoba)

M^{me} Karen M. Peters enseigne actuellement le développement communautaire et développement économique communautaire dans le cadre d'un nouveau programme du Red River College. En 2005, elle est devenue la première titulaire d'une maîtrise en environnement du Département de l'environnement de l'Université du Manitoba. Son mémoire a porté sur les moyens d'existence durables en fonction des sexes. Elle détient des baccalauréats en développement économique communautaire et en philosophie. En tant que chef titulaire du Sceau rouge, M^{me} Karen M. Peters exploite sa propre entreprise de traiteur en s'appuyant sur les principes du développement économique durable, lesquels incluent l'utilisation de produits locaux, naturels et biologiques. À cette fin, elle fait la promotion des produits locaux dans le cadre d'une émission de télévision communautaire sur la cuisine.

M^{ME} LISA QUINN

Coordonnatrice intérimaire de projet, Agence de gestion des véhicules de Winnipeg

Winnipeg (Manitoba)

M^{me} Lisa Quinn est coordonnatrice intérimaire de projet pour l'Agence de gestion des véhicules de Winnipeg. À ce titre, elle s'occupe de diverses initiatives en matière de transport durable, dont la coordination de la section winnipégoise de la Red River Valley Clean Cities Coalition, un organisme à but non lucratif qui s'emploie à promouvoir des

carburants de remplacement, des technologies automobiles de pointe, la réduction de la marche au ralenti des véhicules à moteur et l'économie du carburant. Elle a obtenu une maîtrise en gestion des ressources naturelles de l'Université du Manitoba en 2004, où elle s'est concentrée sur la responsabilisation accrue des producteurs. Elle fait également partie du conseil d'administration et du comité d'orientation de Resource Conservation Manitoba en plus de présider le comité d'écologisation des jeux pour le programme Envirothon du Manitoba et le défi Envirothon Canon 2006.

M. ED RZESZUTEK

*Gestionnaire à la retraite des Services généraux et d'aménagement paysager,
Université du Manitoba*

Winnipeg (Manitoba)

M. Ed Rzeszutek a pris sa retraite de l'Université du Manitoba après 34 ans au poste de gestionnaire des Services généraux et d'aménagement paysager. Il a obtenu un baccalauréat ès arts de l'Université du Manitoba, a suivi le cours en gestion universitaire CHERD, a obtenu un diplôme de l'Angus School of Commerce et a suivi de nombreux autres cours en gestion. Il a été membre de l'International Society of Arboriculture, de la Western Canadian Turfgrass Association et de l'Association of Higher Education Facilities Officers.

Il a dirigé une unité comprenant entre 40 et 75 employés et a fait partie de 15 comités, et a entre autres été président du Sustainable Development Committee, du Exterior Environment Committee, du Campus Master Plan Steering Committee et du Physical Plant Strategic Planning Committee de l'Université du Manitoba, ainsi que co-président en 2004 de la campagne Centraide du campus Fort Garry. Il est actuellement membre du Faculty of Environment, Earth and Resources External Advisory Board de l'Université du Manitoba.

M. Todd Scarth

*Consultant en politique et ancien directeur du Centre canadien de politiques
alternatives*

Winnipeg (Manitoba)

M. Todd Scarth travaille comme consultant sur les questions liées aux politiques gouvernementales. De 1999 à 2004, il a été directeur du bureau manitobain du Centre canadien de politiques alternatives. Il possède une expérience approfondie du travail sur les contre-budgets et les budgets « verts ». Il a habité à Winnipeg toute sa vie et il a étudié à l'Université de Winnipeg et à l'Université du Manitoba. À l'automne 2006, il entreprendra ses études en vue d'obtenir un doctorat en économie politique mondiale à l'University of Sussex (R.-U.).

M^{me} Natalie Seaba

*Coordonnatrice des Affaires environnementale, Red River College
Winnipeg (Manitoba)*

M^{me} Natalie Seaba habite à Winnipeg, où elle occupe le poste de coordonnatrice des Affaires environnementales du Red River College depuis 2001. Elle a collaboré avec le campus communautaire à l'élaboration, à la mise à exécution et à la gestion de programmes en vue d'améliorer la pérennité environnementale du collège. Elle fait également du bénévolat lors d'événements « verts » tels que les Jeux autochtones de l'Amérique du Nord et Envirothon Canon.

Elle est titulaire d'un baccalauréat ès sciences en études environnementales appliquées pour lesquelles elle a reçu la Chancellors Gold Medal pour avoir obtenu la plus haute note en sciences et la University Gold Medal en études environnementales. Elle obtiendra bientôt sa maîtrise en gestion des ressources naturelles de l'Université du Manitoba.

M^{me} Leanne Shewchuk

*Gestionnaire, Gestion de l'environnement et du risque, Winnipeg Airports Authority Inc.
Winnipeg (Manitoba)*

M^{me} Leanne Shewchuk est gestionnaire de l'unité Gestion de l'environnement et du risque à la Winnipeg Airports Authority Inc. et compte plus de 15 ans d'expérience dans les secteurs privé et public, entre autres dans la planification, la conception d'infrastructure et la gestion de l'environnement et du risque. Elle est également chargée de cours à temps partiel à la Faculté de l'environnement, de la terre et des ressources de Clayton H. Riddell, de l'Université du Manitoba. Elle est titulaire d'une maîtrise en gestion des ressources naturelles, d'un baccalauréat en études environnementales et d'un baccalauréat ès arts avec spécialisation en planification urbaine et en géographie.

Elle fait du bénévolat depuis plusieurs années au sein de divers organismes et elle est actuellement présidente du comité sur l'environnement du Conseil des aéroports du Canada, et vice-présidente de la Manitoba Environmental Industries Association. Elle est également membre de la Manitoba Professional Planners Association et de l'Institut canadien des urbanistes, ainsi que de la Manitoba Wildlife Society.

M^{ME} STACEY SOLDIER

Étudiante en droit et intervenante dans les questions autochtones

Winnipeg (Manitoba)

M^{me} Stacey Soldier a grandi à Thompson, au Manitoba, et a obtenu son diplôme d'études secondaires de l'école secondaire locale. Elle est titulaire d'un baccalauréat ès sciences politiques et en règlement de conflits de l'Université de Winnipeg et en est à sa troisième année à la Faculté de droit de l'Université du Manitoba. Elle envisage de faire carrière comme avocate de la défense et son stage d'avocate au Bureau du droit pénal de l'Aide juridique. Elle a déjà travaillé pour le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Elle a également travaillé pour la ministre de l'Agriculture, Rosann Wowchuk, et elle a fait partie du comité des jeunes Autochtones dans le cadre d'un projet de Patrimoine canadien, intitulé Initiative des centres urbains polyvalents pour les jeunes autochtones. Elle a été nommée au sein du Comité des citoyens et citoyennes pour l'équité de la Ville de Winnipeg pendant deux ans. Ses ancêtres viennent de la Première nation de Swan Lake, dans le sud du Manitoba.

M. Scott Tibble

Agriculteur, courtier en immeubles et évaluateur immobilier

Swan River (Manitoba)

M. Scott Tibble est actuellement agriculteur à plein temps. Il exploite la ferme d'élevage de bovins de race dont il est propriétaire dans la vallée de Swan River, laquelle a participé au programme Habitat Canada. En plus de s'occuper de la ferme d'élevage, il est courtier en immeubles et évaluateur immobilier. Dans le passé, il a coprésidé le groupe de travail manitobain sur la maladie de la vache folle, lequel avait entre autres comme mandat de faire valoir les préoccupations de la province durant la crise des industries de l'élevage qui a frappé le Canada. En outre, il a fait partie du groupe qui a contribué à la création du cadre stratégique pour l'agriculture, dans le cadre du PCSRA.

M. VEDANAND

Ancien professeur, Université du Manitoba

Winnipeg (Manitoba)

M. Vedanand, un ancien professeur à l'Université du Manitoba, possède une vaste expérience en tant qu'enseignant, chercheur, conseiller en affaires, conseiller politique et analyste. Il a travaillé à la création d'organismes voués à la promotion de la gestion des ressources naturelles communautaires et au développement économique, ainsi qu'à la recherche sur les problèmes multiculturels liés à l'atténuation de la pauvreté dans le

contexte de la mondialisation. Il a également participé à des recherches sur les problèmes environnementaux inhérents à la gestion de l'industrie forestière, à la conservation et à la commercialisation.

M. Vedanand a été membre du corps enseignant de l'Université du Manitoba de 1969 à 1995, membre du Sénat pendant presque quatre mandats et conseiller spécial auprès du recteur de l'Université. Il a également été délégué commercial principal et directeur régional pour le Sud de l'Asie pour le gouvernement de l'Ontario lorsqu'il était en poste à New Delhi, en Inde (en 1992 et 1993).

De plus, M. Vedanand a été témoin expert au sein d'un certain nombre de comités parlementaires et législatifs au Canada; il a conseillé et informé l'ancien premier ministre et des ministres sur des questions politiques; il a été membre du Conseil de l'énergie (1984-1989); il a été président de la Japan Studies Association of Canada et il est membre actif de la communauté multiculturelle.

M. Felix Walker

*Directeur exécutif, Nisichawayasihk Cree Nation Family and Community Wellness Centre
Nelson House (Manitoba)*

M. Felix Walker est directeur exécutif du Nisichawayasihk Cree Nation Family and Community Wellness Centre, à Nelson House. Il est membre de la Nisichawayasihk Cree Nation et titulaire d'un baccalauréat ès arts de l'Université de Brandon avec double spécialisation en sociologie et en sciences politiques.

Il s'implique activement dans les affaires communautaires de Nelson House. Il a également été conseiller au sein de la Nisichawayasihk Cree Nation, membre du conseil du Nelson House Community Council et membre du conseil de la Nelson House Education Authority. Il a occupé les postes de gestionnaire du programme de ressources, directeur général de la Nelson House Development Corporation et l'un des principaux négociateurs de l'accord général d'application (Convention sur l'inondation des terres du nord du Manitoba) pour la Nisichawayasihk Cree Nation. Pendant ses années d'études à l'Université de Brandon, il a été membre actif de l'association étudiante de l'Université de Brandon et il a fait partie du conseil d'administration de l'association des étudiants et étudiantes autochtones de l'Université de Brandon. Il a participé à titre de bénévole à divers événements communautaires et été membre de différentes associations à Nelson House. Il est marié et père de quatre enfants.

PRIORITÉS ET ACTIVITÉS DE LA TABLE RONDE MANITOBAINE

L'exercice 2005-2006 s'est avéré une année de formation pour la Table ronde manitobaine qui lui a permis d'assumer son rôle d'organe consultatif du gouvernement du Manitoba dans le domaine du développement durable. Par le biais de son travail en comités, la Table ronde manitobaine offrira des conseils et du soutien aux décideurs au sein du gouvernement, afin de les aider à prendre des décisions environnementales, sociales et économiques responsables pour la province.

La Table ronde manitobaine sur le développement durable s'est réunie à trois reprises durant l'exercice financier 2005-2006, soit en juin 2005 au musée Dalnavert, en octobre 2005 au campus du centre-ville du Red River College et en février 2006 au Palais législatif. Ces lieux de réunion avaient été choisis en raison de leurs caractéristiques propres à des bâtiments durables ou de leurs caractéristiques importantes sur le plan de la durabilité.

PREMIÈRE RÉUNION

La première réunion, tenue le 21 juin 2005, était la première rencontre des nouveaux membres de la Table ronde manitobaine. Cette réunion leur a permis de faire connaissance et de se familiariser avec le processus de la Table ronde manitobaine. Tous les membres ont reçu un exemplaire de la *Loi sur le développement durable*. Comme l'exige la *Loi*, il y a eu un bref exposé et examen de la stratégie de développement durable.

Les membres de la Table ronde manitobaine ont eu droit à une mise à jour sur le *Rapport provincial sur la durabilité*, qui devait être diffusé au public en juillet 2005. De plus, cette réunion a permis de renseigner les membres de la Table ronde manitobaine sur le processus et les enjeux administratifs de la Table ronde manitobaine. Des discussions ont aussi eu lieu sur les types d'enjeux que la Table ronde manitobaine aimerait traiter, sur la formation de comités chargés d'étudier des questions de durabilité précis et sur la nature et le protocole des réunions, ainsi que sur l'adhésion des membres.

DEUXIÈME RÉUNION

La deuxième réunion a eu lieu le 24 octobre 2005. Les questions en suspens de la dernière réunion ont été réglées, par exemple la présentation aux membres de la Table ronde manitobaine d'un résumé des activités et initiatives en matière de développement durable menées par les ministères gouvernementaux ou au sein de ceux-ci. De plus, les demandes en vue d'obtenir des exposés ministériels sur les travaux liés au développement

durable ont été comblées. M^{me} Christina McDonald, du ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse, et du ministère de l'Enseignement postsecondaire et de la Formation professionnelle, a présenté un exposé sur les programmes d'éducation en vue du développement durable et sur les progrès du Manitoba. M. Rod McCormick, du ministère de la Conservation, a aussi présenté un exposé sur les activités du Manitoba relativement à la gestion des déchets. Des discussions sur divers sujets ont permis de traiter les questions et les problèmes se rapportant au développement durable et la possibilité que les comités de la Table ronde manitobaine se penchent sur ces questions.

TROISIÈME RÉUNION

La troisième réunion, tenue le 20 février 2006, avait pour objet d'établir les priorités collectives de la Table ronde manitobaine sur le développement durable dans le cadre d'un atelier animé. Il a été décidé que les cinq priorités retenues représentaient des sujets que la Table ronde étudierait par le biais de ses comités.

1. Gestion des déchets
2. Planification communautaire et bâtiment durable
3. Énergie de substitution et changement climatique
4. Ressources hydriques
5. Agriculture



Il a été décidé que, par le biais de ses comités, la Table ronde manitobaine pouvait adopter des mesures concernant les questions prioritaires qui constituent des préoccupations de premier plan pour tous les Manitobains. Les comités travailleront de façon indépendante et feront rapport à la Table ronde manitobaine dans le but d'obtenir ses commentaires et son approbation des recommandations finales ou des rapports finaux. Les recommandations finales pourraient être soumises au Cabinet à des fins de considération des plans ou des stratégies proposées par la Table ronde manitobaine.

COMITÉS DE LA TABLE RONDE MANITOBAINE

Les questions prioritaires et les responsabilités de la Table ronde manitobaine sont traitées par des groupes de travail ou des sous-comités qui se concentrent sur des aspects précis du développement durable. Au total, six comités ont été formés au sein de la Table ronde manitobaine pour l'exercice financier 2005-2006. De ce nombre, cinq sont considérés comme constituant des priorités collectives par la Table ronde manitobaine, car celles-ci représentent des questions d'importance pour les Manitobains; le comité d'examen de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* qui a été créé sur demande se grefferait aux processus d'examen fédéral actuel. Ces comités font rapport à la Table ronde manitobaine, qui transmet ensuite les ententes collectives au gouvernement du Manitoba.

La liste des comités et de leurs membres se trouve ci-après. Certains de ces groupes avaient fait ressortir des domaines d'attention potentiels durant l'exercice 2005-2006 qui sont également indiqués ci-dessous.

COMITÉ DE GESTION DES DÉCHETS

Président : Jim Beckta

Domaines d'attention :

- Compostage dans les quartiers
- Étude de cas sur les meilleures pratiques de compostage
- Réseau de compostage de Winnipeg

COMITÉ DE PLANIFICATION COMMUNAUTAIRE DURABLE ET DU BÂTIMENT DURABLE

Présidente : Cindy Choy

Domaine d'attention :

- Modification du code du bâtiment pour permettre la construction de bâtiments durables
- Incitatifs et taxes qui favorisent le bâtiment durable
- Éducation en matière de bâtiments durables

COMITÉ DE L'ÉNERGIE DE SUBSTITUTION ET DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Présidente : Roselle Miko

Le comité a été créé en mars 2006 et ses domaines d'attention n'ont pas encore été fixés.

COMITÉ DE GESTION DES RESSOURCES HYDRIQUES

Président : Zack Gross

Le comité a été créé en mars 2006 et ses domaines d'attention n'ont pas encore été fixés.

COMITÉ DE L'AGRICULTURE

Président : Scott Tibble

Le comité a été créé en mars 2006 et ses domaines d'attention n'ont pas encore été fixés.

COMITÉ D'EXAMEN DE LA LOI CANADIENNE SUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Présidente : Lissa Donner

Domaine d'attention :

- Examen de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*

BOURSE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La bourse pour le développement durable, qui a été créée en 1996, est attribuée tous les ans à des étudiants du niveau postsecondaire du Manitoba qui poursuivent leurs études et entreprennent des recherches qui respectent l'esprit et les principes du développement durable. Elle est offerte à des étudiants de toute discipline enseignée dans un établissement postsecondaire agréé du Manitoba.

La bourse, de 5 000 \$ au total, est accordée pour couvrir les droits de scolarité, l'achat de livres et les autres frais et dépenses liés aux études. La somme de 5 000 \$ est répartie en deux, soit une bourse d'études supérieures de 4 000 \$ et une bourse d'études de premier cycle de 1 000 \$.

La bourse de 2005-2006 a été décernée à deux étudiants manitobains. Une somme de 4 000 \$ a été accordée à Paul Mutch, de l'Université du Manitoba, qui, dans le cadre de son programme d'études supérieures, fait des recherches sur la restauration des prairies à herbes hautes à Winnipeg et dans les environs. Sarah Morris, qui étudie les principes et directives de développement durable dans le cadre de son programme d'études de premier cycle à l'Université de Winnipeg, a reçu une bourse de 1 000 \$. Les gagnants sont choisis par un comité d'évaluation indépendant et approuvés par les membres de la Table ronde manitobaine.

Gagnants de la bourse pour le développement durable en 2005-2006

Paul Mutch, de l'Université du Manitoba, étudie la restauration des écosystèmes des prairies à hautes herbes dans 30 sites sélectionnés dans différentes parties de la ville de Winnipeg. M. Mutch évaluera la végétation dans ces zones à l'aide d'indices de la qualité floristique, de la diversité des espèces et d'autres indicateurs pertinents. La participation du public est essentielle au bon déroulement du projet et les participants jouent un rôle actif dans les recherches au moyen d'entrevues et d'autres activités. On espère que les recherches permettront de cerner des possibilités de développement économique locales, des paysages terrestres et des pratiques durables sur le plan écologique, et contribueront aussi à la restauration des prairies à herbes hautes et aux pratiques de vie durables dans la région.

Sarah Morris, de l'Université de Winnipeg, étudiera les principes et directives de développement durable dans le cadre de son travail avec la Spence Neighbourhood Association, pour laquelle elle travaille et fait du travail bénévole. Son programme d'études, qui porte sur l'urbanisme et la durabilité dans le domaine de l'aménagement urbain, vise à faire mieux comprendre le capital social, les réseaux communautaires, la planification écologique et l'administration durable pour assurer le développement durable.

ANNEXE I

PRINCIPES ET DIRECTIVES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

PRINCIPES :

Intégration des décisions économiques et environnementales

- 1 (1) Les décisions économiques devraient refléter de façon adéquate leurs conséquences sur l'environnement, la santé et la société.
- 1(2) Les initiatives en matière d'environnement et de santé devraient prendre en compte de façon adéquate leurs conséquences sur l'économie, la santé et la société.

Gérance de l'environnement

- 2 (1) L'économie, l'environnement, la santé et le bien-être social devraient être gérés pour le bénéfice des générations présentes et à venir.
- 2(2) Les Manitobains et Manitobaines sont les dépositaires de l'économie, de l'environnement, de la santé et du bien-être social pour le bénéfice des générations présentes et à venir.
- 2(3) Les décisions prises aujourd'hui prennent en compte les conséquences à venir.

Responsabilité partagée et compréhension

- 3 (1) Les Manitobains et Manitobaines devraient reconnaître qu'ils sont responsables du développement durable de l'économie, de l'environnement, de la santé et du bien-être social, chacun étant responsable des décisions prises et des actions accomplies dans un esprit de collaboration et de coopération complètes.
- 3(2) Les Manitobains et Manitobaines partagent un environnement économique, physique et social commun.
- 3(3) Les Manitobains et Manitobaines devraient comprendre et respecter les points de vue, valeurs, traditions et aspirations différents sur les plans économique et social.
- 3(4) Les Manitobains et Manitobaines devraient prendre en compte les aspirations, les besoins et les points de vue des diverses régions et des divers groupes ethniques du Manitoba, notamment ceux des peuples autochtones, pour faciliter une gestion équitable des ressources communes de la province.

Prévention

- 4 Les Manitobains et Manitobaines devraient prévoir les conséquences néfastes d'envergure pour l'économie, l'environnement, la santé et la société des décisions prises et des actions accomplies et en limiter les effets, en tenant tout particulièrement compte des décisions dont les conséquences ne sont pas parfaitement claires mais qui, en se fondant sur des motifs raisonnables et bien informés, semblent créer des menaces potentiellement graves pour l'économie, l'environnement, la santé et le bien-être social.

Conservation et mise en valeur

- 5 Les Manitobains et Manitobaines devraient :
 - (a) maintenir les processus écologiques, la biodiversité et le milieu vital de l'environnement;
 - (b) exploiter les ressources renouvelables en visant un rendement équilibré;
 - (c) faire une utilisation efficace des ressources renouvelables et non renouvelables;
 - (d) améliorer la capacité, la qualité et la capacité de production à long terme des écosystèmes naturels.

Remise en valeur et assainissement

- 6 Les Manitobains et Manitobaines devraient :
 - (a) s'engager à remédier aux dommages et à la détérioration qu'a subis l'environnement;
 - (b) prendre en compte les besoins en matière de remise en état et de récupération avant de prendre de nouvelles décisions ou d'accomplir de nouvelles actions.

Responsabilité planétaire

- 7 Les Manitobains et Manitobaines devraient adopter un point de vue planétaire lorsqu'ils accomplissent un geste, en reconnaissant qu'il existe une interdépendance écologique et économique entre les provinces et les nations; ils devraient travailler en collaboration, à l'intérieur du Canada et sur la scène internationale, pour accélérer la fusion des facteurs économiques, environnementaux, de santé et sociaux à prendre en compte dans la prise des décisions tout en élaborant des solutions équitables et exhaustives pour régler les problèmes.

DIRECTIVES :

Utilisation efficace des ressources, c'est-à-dire :

- a) encourager et faciliter l'élaboration et l'application de systèmes permettant une détermination juste du prix des ressources, une régulation de la demande et une répartition des ressources liées à des incitations à leur utilisation;
- b) appliquer la méthode du coût de revient complet efficace pour permettre de mieux renseigner les décideurs.

Participation du public, c'est-à-dire :

- a) créer des forums en vue d'encourager la consultation des Manitobains et Manitobaines et leur participation véritable au processus décisionnel;
- b) s'engager à respecter une procédure équitable et à accorder un avis préalable aux personnes dont les intérêts sont affectés de manière défavorable par des décisions et des actions;
- c) mettre tout en œuvre pour réaliser un consensus parmi les citoyens sur les décisions qui les concernent.

Accès à l'information, c'est-à-dire :

- a) encourager et faciliter l'amélioration de l'information sur les plans économique, environnemental, de santé et social;
- b) promouvoir, pour tous les Manitobains et Manitobaines, un accès égal et rapide à l'information.

Planification et prise de décision intégrées, c'est-à-dire :

encourager et favoriser les processus de planification et de prise de décisions qui sont efficaces, opportuns, responsables et intersectoriels et qui intègrent une perspective transgénérationnelle des conséquences et des besoins futurs.

Réduction des déchets et substitution, c'est-à-dire :

- a) encourager et promouvoir le développement et l'utilisation de produits de substitution en remplacement des ressources rares lorsque de tels produits de substitution sont viables à la fois du point de vue économique qu'environnemental;
- b) diminuer, réutiliser, recycler et transformer les produits de la société.

Recherche et innovation, c'est-à-dire :

encourager et aider la recherche, le développement, la mise en pratique et le partage des connaissances et des technologies qui contribuent à l'amélioration de notre économie, environnement, état de santé et bien-être social.

